



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Les élèves du secondaire choisissent une éducation universitaire afin d'assurer leur carrière à long terme et la plupart envisagent d'obtenir plus d'un grade pour atteindre leur but

Le 1^{er} septembre 2015

Selon un sondage réalisé par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), quand les élèves de 12^e année des Maritimes choisissent de poursuivre des études universitaires (comme c'est le cas pour près de la moitié d'entre eux), ils le font en songeant à leur avenir à long terme. La Commission a dévoilé une infographie qui explique ce qui motive les choix et les attentes des élèves de 12^e année à l'égard des études universitaires.

« Les élèves de 12^e année envisagent leur éducation universitaire dans un esprit très pratique, a affirmé la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. En effet, sept sur dix d'entre eux affirment que la carrière est la principale raison qui motive leur choix, peu importe qu'ils se préparent en fonction d'une carrière précise, souhaitent acquérir certaines compétences et connaissances ou tiennent compte du salaire. C'est trois fois plus que le nombre d'élèves pour qui l'apprentissage (23 %) est la principale source de motivation. »

« Certains pourraient être surpris par la quantité d'efforts que déploient les élèves de 12^e année pour planifier leur avenir, a déclaré M^{me} Duguay. Même quand ils sont encore au secondaire, six élèves sur dix prévoient obtenir un deuxième grade après avoir terminé le premier. Depuis un certain temps déjà, on sait que la majorité des titulaires d'un premier grade cherchait à en obtenir un deuxième; bon nombre étaient d'avis que les étudiants faisaient ce choix parce qu'ils étaient incapables de trouver le bon type d'emploi. Or, le sondage nous révèle que ce parcours est établi bien avant que les élèves entreprennent leurs études universitaires et qu'il fait partie d'un plan à long terme. »

« Les jeunes gens des Maritimes estiment qu'il sera payant d'investir dans leurs études, a expliqué M^{me} Duguay. Plus de neuf élèves sur dix croient pouvoir trouver un emploi lié à leur domaine d'études, alors que 63 % d'entre eux s'attendent **absolument** à ce résultat. Qui plus est, près de sept élèves sur dix s'attendent à se dénicher un emploi dans leur province d'origine. »

Le sondage fournit également de l'information sur les personnes qui aident les élèves à faire ces plans à long terme. Notamment, les élèves issus de familles où le niveau de scolarité est le plus élevé sont plus de deux fois plus susceptibles de prévoir fréquenter l'université que ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins (66 % par rapport à 27 %). Les élèves dont les parents sont moins instruits sont beaucoup plus susceptibles de citer des influences externes en ce qui concerne leur décision de fréquenter l'université, que ce soit des enseignants, des conseillers en orientation, des amis et même les médias.



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Par ailleurs, en ce qui concerne le choix d'une université, la moitié des élèves ont affirmé fonder leur choix sur l'offre de programmes alors que 32 % ont mentionné la bonne réputation de l'université. Enfin, 21 % des répondants ont affirmé qu'obtenir une aide financière ou des bourses d'études fait partie des trois principales raisons qui motivent le choix d'une université en particulier.

« Il s'agit là de renseignements très utiles pour les principaux intervenants de la Commission qui cherchent à concevoir leurs programmes et à promouvoir ceux-ci auprès des élèves du secondaire de façon à ce que ces derniers et leurs familles puissent faire des choix éclairés quand ils investissent en éducation, a précisé M^{me} Duguay. Grâce à ses initiatives de recherche, la CESPM fournit des données de qualité et à jour pour aider les élèves, les établissements d'enseignement postsecondaire et les gouvernements provinciaux à prendre les bonnes décisions et pour informer le public au sujet des tendances principales et des nouveaux enjeux. »

La Commission a élaboré le questionnaire en collaboration avec le ministère de l'Éducation des trois Provinces maritimes. La collecte de données a été effectuée par MQO Recherche entre le 9 mai et le 11 juin 2014 dans 175 écoles secondaires des Maritimes. Le questionnaire a été administré en ligne par les écoles participantes et était disponible en français et en anglais. L'échantillon total de 5 219 répondants représente 25 % de toute la population étudiante de 12^e année, soit 20 805 élèves. La marge d'erreur s'appliquant aux résultats du sondage est de $\pm 1,4$ %, 19 fois sur 20.

Une infographie comprenant les points saillants des résultats du sondage est affichée sur le site Web de la Commission www.cespm.ca. L'infographie comprend uniquement des données sur les futurs étudiants universitaires, lesquels comptaient pour 46 % des répondants (2 413 personnes).

Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour favoriser leur apprentissage tout au long de la vie.

Renseignements pour les médias :

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Adresse de courriel : cespm@cespm.ca